

5

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

RAPPORT

DE LA COMMISSION

DES ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME

SUR LES TRAVAUX DE CES DEUX ÉCOLES

PENDANT L'ANNÉE 1880

PAR

M. LÉON HEUZEY

Lu dans les séances du 17 et du 24 décembre 1880.



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{IE}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXX

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

RAPPORT

DE LA COMMISSION

DES ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME

SUR LES TRAVAUX DE CES DEUX ÉCOLES

PENDANT L'ANNÉE 1880

PAR

M. LÉON HEUZEY

Lu dans les séances du 17 et du 24 décembre 1880.

MESSIEURS,

Le rapport de votre Commission des Écoles d'Athènes et de Rome ne peut vous présenter tous les ans des considérations générales sur les travaux soumis à votre contrôle. Renouveler trop souvent ces observations, qui se résument presque toujours par des éloges mérités, serait en atténuer la valeur et leur donner le caractère d'une habitude ou d'un parti pris. D'un autre côté, nos deux écoles sont arrivées à une période de marche régulière, où nous devons les laisser beaucoup à l'action des traditions déjà

mainte lois sanctionnées par l'Académie ; nous n'avons pas à provoquer des réformes, qui ne seraient pas toujours des améliorations. Qu'il nous suffise donc de constater avec une vive satisfaction que nos jeunes missionnaires aux terres classiques, sous le regard attentif de leurs deux savants directeurs, continuent à soutenir dignement, en Italie comme en Grèce, l'honneur de l'érudition française, dont ils assurent l'avenir.

Leurs travaux embrassent une telle variété de connaissances, qu'ils trouveraient difficilement un rapporteur dont la compétence s'étendit également à toutes les parties de sa tâche. Je m'empresse de reconnaître tout ce que je dois, en cette circonstance, au précieux concours des membres de la Commission et de ceux de nos confrères qui ont bien voulu s'adjoindre à elle. Pour rendre un compte méthodique des mémoires, je commencerai par les envois des pensionnaires les plus anciens : car ils représentent le plus haut degré de la maturité et de l'expérience que l'on est en droit d'attendre d'un séjour prolongé dans les pays où s'est développée la civilisation antique.

I. — ÉCOLE D'ATHÈNES.

L'École d'Athènes avait, en 1880, un pensionnaire de quatrième année, M. Bernard Haussoullier, que vous avez vu les années précédentes, étudiant sur place les monuments de la Sicile, puis ceux de la Béotie, ne négliger aucune des connaissances qui se rapportent à l'antiquité. Les qualités acquises par cette préparation excellente,

M. Haussoullier les a ensuite appliquées à un travail d'un caractère plus personnel, à une étude historique sur un point encore peu connu de la constitution athénienne, l'*Organisation intérieure du dème*, dont vous avez favorablement accueilli, l'an dernier, la première partie, consacrée à l'étude des fonctions du *démarque*. Cette année, l'auteur s'occupe des magistrats spéciaux qui assistaient le chef du dème dans ses attributions financières, juridiques et religieuses : ce sont les trois divisions de son nouveau mémoire. Il a examiné avec une attention scrupuleuse les trop rares documents qui se rapportent à ces questions : car il n'avait plus pour autorité principale les discours des *Orateurs*, mais des textes épigraphiques peu nombreux, parfois incomplets ; là était une des difficultés de sa tâche.

Dans la partie consacrée aux magistrats financiers, on trouve une assez grande variété de fonctions. Les textes permettent de s'étendre surtout sur les *trésoriers* ou intendants de la fortune du dème, et, par suite, sur le budget de ses dépenses et de ses recettes. Sur ce point, l'auteur a tiré bon parti de deux contrats de louage conservés dans les inscriptions. Seulement, on n'apprécierait que mieux la valeur très personnelle de ses analyses et de son interprétation, s'il avait dégagé plus nettement ses propres opinions des résultats obtenus avant lui. Du reste, sa méthode est bonne et les conclusions auxquelles il arrive sont présentées avec la mesure qu'elles comportent.

Il étudie ensuite la manière dont la justice était rendue dans le dème. On savait déjà que beaucoup de petites affaires étaient jugées par les *Quarante*, sortes de juges

de paix nomades, comme les a définis M. Perrot, qui parcouraient l'Attique pour y régler les différends entre particuliers. Deux inscriptions d'Aixoné, récemment publiées par M. Lolling, montrent que l'assemblée du dème se constituait aussi en tribunal, pour trancher les contestations qui pourraient s'élever entre le dème et ses fermiers. Il y avait là un côté peu connu des mœurs judiciaires de l'Attique, dont les commentaires de M. Haussoullier font très bien comprendre le caractère. Il termine cette partie de son travail en examinant, d'après les Orateurs, les principales questions qui peuvent amener le dème devant les tribunaux d'Athènes. Ici encore de nouvelles découvertes épigraphiques seraient nécessaires, pour compléter un chapitre, dont l'auteur a su faire pressentir tout l'intérêt.

« Le dème n'est pas une simple division administrative
« et géographique; comme la famille, comme toute as-
« sociation chez les Grecs, il a ses dieux, ses autels, ses
« fêtes, par conséquent ses prêtres et ses prêtresses. »
Ces lignes de M. Haussoullier font apprécier l'importance du chapitre où il étudie successivement le mode de nomination des prêtres du dème et la diversité de leurs attributions, accomplissement de sacrifices, police et entretien du *hiéron*, administration des revenus sacrés. A voir le parti qu'il a tiré pour son sujet de la seule inscription mutilée de Plotheia, on juge qu'il ne faudrait pas beaucoup de monuments du même genre, interprétés avec la même sagacité, pour achever de nous faire connaître ces magistratures religieuses des dèmes de l'Attique, magistratures annuelles, ne possédant qu'une assez faible

initiative, et dont nous comprenons très bien maintenant le caractère général. Quant aux sanctuaires, M. Haussoullier n'a encore eu le temps que d'en dresser une liste, avec l'indication des cultes locaux et des fêtes qui s'y rapportent ; mais l'étude de cette religion des différents dèmes est destinée à tenir une grande place dans son mémoire et promet aussi des résultats curieux pour la science.

La courte conclusion qui termine le travail gagnera à être développée, M. Haussoullier fera ainsi mieux ressortir encore le principe qui domine les différentes parties, à savoir que le même esprit présidait à l'organisation du dème et de l'État, et que le citoyen faisait dans son dème un apprentissage presque complet de la vie publique. En résumé, le mémoire que nous venons d'analyser est la digne continuation du précédent : il promet pour l'avenir un excellent ouvrage d'archéologie et d'histoire.

Il faut mettre aussi au compte de M. Haussoullier plusieurs articles du *Bulletin de correspondance hellénique*, se rapportant à des vases archaïques de l'île de Crète et à des inscriptions inédites d'Halicarnasse.

Le mémoire de M. Edmond Pottier, intitulé : *les Divinités funèbres sur les peintures des lécythes blancs*, donne à son auteur l'occasion de revenir sur ces charmants vases des tombeaux de l'Attique qu'il avait déjà soigneusement étudiés pendant sa deuxième année de séjour à Athènes. Nous comprenons qu'il ne se soit pas facilement détaché d'un pareil sujet, bien fait pour exercer le sentiment délicat et pénétrant qu'il possède de l'art et de la vie des anciens Grecs. Le rapport de l'an dernier lui demandait cependant de mettre un peu plus de largeur dans son in-

interprétation et de ne pas trop considérer les scènes funèbres, esquissées sur ces petits monuments, comme des représentations exactes de la réalité, rigoureusement copiées sur la nature. La série de peintures qu'il étudie aujourd'hui vient en quelque sorte d'elle-même corriger ce qu'il y avait d'exclusif dans sa première opinion et l'amène à convenir que les artistes grecs donnaient plus librement carrière à leur imagination, naturellement portée aux conceptions idéales.

Les génies ailés du Sommeil et de la Mort enlevant le défunt pour le déposer au pied de la stèle du tombeau, Hermès conducteur des âmes emmenant l'ombre jusqu'au rivage infernal, enfin Charon s'appêtant à la recevoir dans sa barque, telles sont les scènes que M. Pottier rencontre sur la nouvelle série de vases dont il a fait l'objet de son travail de troisième année. Elles représentent, comme il le dit fort justement, l'introduction à l'autre vie, et montrent combien les Grecs étaient peu disposés à bannir des sujets funéraires les poétiques images qu'ils trouvaient dans leurs croyances nationales. Nous ne suivrons pas l'auteur dans toutes les discussions de mythologie et d'art qu'il soulève, dans toutes les questions ingénieuses, parfois même un peu subtiles, qu'il pose et qu'il résout, d'ordinaire avec beaucoup de sens, de goût et de méthode. Plusieurs chapitres ont un caractère plus général, qui élargit le cadre du sujet, et montre des connaissances archéologiques étendues : c'est, par exemple, une discussion serrée avec un archéologue étranger, M. Karl Robert, l'auteur du savant mémoire intitulé *Thanatos*, sur le caractère religieux ou simplement allégorique du dieu de la

Mort chez les Grecs; signalons encore une étude historique du type d'Hermès dans l'art grec, et surtout une comparaison très développée entre les types du Charon grec et du Charon étrusque sur les monuments figurés.

Nous louerons M. Pottier d'appliquer tout d'abord la finesse de son esprit à une analyse des représentations qui n'est pas seulement fidèle, mais clairvoyante. Il y a joint, comme l'année dernière, un album de calques, reproduisant les peintures les moins connues, avec une simplicité qui donne bien l'impression de l'original antique. Nous remarquons particulièrement les représentations où Charon, dans sa barque, vient chercher le mort jusqu'au pied de la stèle, celle où le défunt assis sur les degrés du tombeau tient entre ses doigts l'obole pour payer son passage, enfin une peinture où le sujet d'Hypnos et de Thanatos est figuré dans des proportions peu communes et avec des détails tout à fait nouveaux.

Cette peinture, que M. Pottier aura l'honneur d'avoir signalée et décrite le premier, décore un lécythe blanc qui a plus de 1 m. de hauteur. Les deux génies s'y montrent également barbus; ils sont assistés par un enfant ailé comme eux, véritable Éros funèbre, qui remplace ici les petites images de l'âme. Deux autres personnages barbus, à demi voilés de leur manteau, ne peuvent être que des parents du mort; leur présence prouve bien que le mélange des êtres réels avec les figures mythologiques ne choquait en rien le sentiment et les habitudes des artistes de cette époque. Il faut ajouter que le corps n'est pas déposé, comme à l'ordinaire, devant la stèle, mais sur un siège à pieds tournés, qu'il est impossible de prendre pour

une estrade ou pour un lit funéraire. M. Pottier ne doit pas hésiter, suivant nous, à reconnaître là un nouvel exemple de l'attitude assise, qui est souvent donnée au mort, même sur les lécythes, comme honneur héroïque et comme symbole du repos.

Plusieurs articles du *Bulletin*, consacrés aux bronzes du Varvakéion, à un bas-relief de Tégée, à une stèle archaïque d'Abdère, et à diverses inscriptions, achèvent de montrer que la vocation archéologique, que nous avons déjà constatée chez M. Pottier, s'est complètement développée et mûrie, à l'époque où il quitte la Grèce pour revenir en France, après trois années fécondes en résultats.

M. Mondry-Beaudouin a composé, pour son mémoire de troisième année, une *Étude du dialecte éléen*. Ce travail, accompagné d'un appendice et de textes épigraphiques, est peu étendu; mais il présentait une nouveauté et une opportunité particulières, à cause des inscriptions éléennes mises au jour dans ces derniers temps par les fouilles d'Olympie. L'auteur s'est déjà signalé comme un grammairien habile, par ses recherches sur le dialecte des Cypriotes. Il a heureusement choisi le sujet de sa nouvelle étude; car les divers mémoires publiés sur le dialecte éléen, à propos des inscriptions récemment découvertes, lui laissaient beaucoup à faire.

Il suit une bonne méthode dans l'analyse des faits; mais il laisse voir encore quelque inexpérience, notamment en ce qui concerne le ζ considéré comme une lettre double; au lieu de δζ, c'est εδ qu'il devrait dire. Dans ce qui suit, on le voit user trop arbitrairement de la sifflante *j*, dont les philologues ont constaté l'existence chez les peuples aryens.

Peut-être ne connaît-il pas encore assez complètement le sanscrit, pour en tirer avec toute la sûreté désirable des explications utiles. L'appendice témoigne d'un louable effort de l'auteur pour se tenir au courant des dernières découvertes épigraphiques. Mais, à l'égard des inscriptions, sur lesquelles repose presque uniquement pour nous l'étude du dialecte parlé par les anciens habitants de l'Élide, nous devons faire quelques observations, qui portent sur la manière dont ces textes épigraphiques sont copiés et présentés dans son travail.

D'abord il ne suffisait pas de transcrire partiellement les textes les plus longs. Une collection complète des vingt textes éléens que l'on possède sera le complément nécessaire du mémoire de M. Beaudouin, quand il le publiera. En second lieu, les trois ou quatre grands textes éléens auront besoin d'être traduits intégralement: car, du sens adopté pour certains mots, peut résulter quelquefois la préférence à donner à telle ou telle explication grammaticale de ces mots. Par exemple *ἐπίταρον* est-il composé de *ἐταρός* pour *ιερός*, *sacré*, ou de *ἀρά*, *imprécation*, comme *ἐπάρη* dans l'ancienne inscription de Téos? On voit, par cette question, que les jeunes savants de l'École d'Athènes feraient bien de suivre toujours, pour tous les textes de quelque étendue, l'usage d'en donner la traduction française, comme le font habituellement Letronne, Le Bas et Rangabé. En effet, le sens général de l'inscription servira souvent à justifier ou à contrôler l'étymologie particulière qu'ils auront préférée pour certains mots de forme rare et difficile.

L'auteur ne nous dit rien de la forme même du nom

d'Éléens (Ἐλεῖοι) qui mériterait quelque attention. Il n'a pas songé à réunir dans les géographes anciens le peu de renseignements qui s'y trouvent sur ce petit peuple. Il n'était pas inutile cependant de rechercher dans quelles limites se parlait le dialecte qu'il étudie. En une matière d'ailleurs peu abondante, il importe de ne rien négliger, et l'on doit souhaiter que l'auteur complète ainsi son travail avant de le publier. De toute manière, cette étude consciencieuse de l'un des dialectes de la Grèce est un excellent témoignage du zèle que l'École d'Athènes apporte depuis quelques années aux recherches philologiques. On retrouve les mêmes aptitudes dans les articles du *Bulletin* où M. Beaudouin a étudié le dialecte et les inscriptions des îles de Carpathos et de Casos.

Comme M. Haussoullier, M. Amédée Hauvette-Besnault, pensionnaire de seconde année, a tiré des institutions d'Athènes le sujet du travail qu'il nous adresse. Son mémoire sur les *Stratèges athéniens* traite de l'une des questions les plus graves de la constitution athénienne, une de celles qui sont mises en action, si je puis parler ainsi, par les événements de toute l'histoire grecque, dont elle exige une revue minutieuse et approfondie. Dans son travail de l'année précédente sur les formules des décrets athéniens, on trouvait déjà les mêmes qualités d'un excellent esprit, qui s'est tourné vers les recherches historiques; mais la connaissance des historiens de l'antiquité y était complétée, dans une plus juste mesure, par le précieux supplément d'information que fournit l'étude des monuments.

A part cette observation générale, le mémoire sur les

stratèges athéniens est un travail important par son étendue et par les patientes recherches qu'il résume sous une forme précise et correcte, dans un ordre clair et méthodique et selon les meilleures règles de la critique appliquée à l'histoire. L'auteur paraît connaître exactement les recherches antérieures sur le sujet qu'il a choisi. Nous croyons devoir toutefois, dans l'intérêt même de son travail et de la révision qu'il devra en faire avant de le publier, lui adresser quelques objections et lui demander quelques éclaircissements, qui ne portent d'ailleurs que sur des points de détail.

Il nous semble qu'il aurait pu marquer plus nettement que le titre de *stratège* est commun, chez les Athéniens, aux commandants sur terre et sur mer. La fonction de stratège serait mieux définie, si l'auteur prenait soin de distinguer avec plus de précision, à côté d'elle, la fonction de *taxiarque* et surtout celle de *phylarque*. M. Hauvette-Besnault laisse planer une grande obscurité sur les deux sens du mot *triérarque*, selon qu'il désigne le citoyen chargé de faire construire et d'équiper, à ses frais, une ou plusieurs galères pour le service public, et les officiers chargés de commander ces galères. Enfin, sur la fonction de stratège ἐπι τῶν ἑπλωγῶν, il aurait pu être utile de consulter les textes grecs sur papyrus commentés par Peyron et par Letronne, qui ont soutenu à ce sujet une controverse assez vive. Ces remarques sur des questions particulières n'infirment en rien, du reste, les éloges que mérite le travail consciencieux de M. Hauvette-Besnault. Ajoutons que, pour ne point perdre de vue les études épigraphiques, il s'est joint à M. Pottier, pour commenter, dans le *Bulletin*,

plusieurs inscriptions inédites des îles et de l'Asie Mineure.

C'est encore une étude purement historique que le mémoire *Sur la constitution de la seconde ligue achéenne*, par lequel M. Marcel Dubois fait son début de première année à l'École d'Athènes. Ce travail n'embrasse pas toutes les questions relatives à l'histoire de la ligue formée par les Achéens. L'auteur s'est volontairement et sagement borné à étudier la constitution de cette confédération dans la seconde période de son existence, la seule sur laquelle on possède de nombreux témoignages; encore ces témoignages sont-ils souvent incomplets et vagues, comme par exemple ceux qui concernent le sénat (γερονσίαι), qu'il est difficile de distinguer de la Diète proprement dite, ou συνέδριον, assemblée directrice de la ligue.

M. Marcel Dubois s'est surtout attaché à déterminer, autant qu'il était possible, la fonction et le rôle politique ou administratif des chefs de cette confédération, et il paraît y avoir assez bien réussi, par une comparaison et une discussion scrupuleuse des textes anciens. Plusieurs de ces textes sont cités par lui dans les notes. D'autres ne sont indiqués que par des renvois, dont plusieurs nous ont paru être sujets à révision, par exemple celui qui attribue à Polybe l'indication relative au changement d'éducation imposé à la ville de Sparte par Philopœmen. Les documents épigraphiques sont malheureusement très rares, et par cela même ils méritaient peut-être d'être cités *in extenso*.

L'auteur ne paraît pas avoir tiré suffisamment parti des renseignements que renferme la numismatique. Le

travail déjà ancien de Cousinéry sur les monnaies d'argent de la ligue achéenne, les recherches de Leicester-Warren sur les monnaies de cuivre de la même ligue, et en général sur le monnayage fédéral des Grecs, pouvaient être consultés avec profit. Nous savons que cette abstention est volontaire, et que M. Dubois a craint de s'engager, dès sa première année, dans des études qui demandent une expérience toute spéciale. Cependant il est désirable qu'il acquière ces connaissances, pour compléter son mémoire et lui donner le caractère archéologique qui lui manque un peu trop dans sa forme actuelle.

Le mémoire de M. Dubois demandera donc quelques additions et quelques retouches. Tel qu'il est, il montre déjà une solide connaissance des auteurs grecs et latins, un esprit consciencieux de recherche. Les meilleurs travaux de la critique moderne étaient à la disposition de l'auteur, et l'on doit reconnaître qu'il en a tiré un très bon parti.

Comme principal fruit de sa première année de séjour en Grèce, M. Salomon Reinach nous a envoyé aussi un mémoire étendu, je pourrais dire un volume, qui témoigne d'une singulière ardeur pour les parties les plus sévères de la science. Ce mémoire a pour titre : *Étude sur la gravure, l'orthographe et la langue des inscriptions attiques, depuis l'époque d'Eschyle jusqu'à celle d'Auguste*. Les inscriptions ont-elles donc une grammaire à part et parlent-elles une autre langue que celle des écrivains du même temps? Tel est justement le point que l'auteur a ingénieusement choisi pour le sujet de ses observations, qui suffisaient au

besoin pour en démontrer l'intérêt. Il trouve dans les inscriptions de l'Attique une langue tantôt populaire, tantôt officielle, et par là quelquefois sujette à un archaïsme factice ; mais les textes épigraphiques ont l'avantage d'avoir été écrits le plus souvent à l'époque même où ils furent rédigés ; de là le sérieux profit que l'on en peut tirer pour la correction des textes littéraires. L'état incomplet du *Corpus inscriptionum Atticarum* ne permet pas encore, même pour le dialecte attique, de traiter à fond le sujet. L'intention de M. Reinach a été seulement de tracer une esquisse et de montrer la marche à suivre. Il a déjà été précédé dans cette voie par Wecklein et Cauer, dont il reprend pour son propre compte les utiles recherches, en y ajoutant une étude de la syntaxe des inscriptions, étude que ses devanciers n'avaient point abordée.

La première partie du mémoire traite de la gravure des inscriptions, de l'organisation des secrétaires et sous-secrétaires chargés de veiller à la copie des décrets, de la condition, encore difficile à connaître, des graveurs eux-mêmes ou lapicides, des règles qui présidaient à la transcription des lois, quand les textes anciens avaient vieilli. Il faut distinguer entre les lapicides officiels et ceux qui étaient aux gages des particuliers ou des associations, les seconds nécessairement moins exacts que les premiers. Cette première partie se termine par une liste, très utile à consulter, des erreurs que les uns et les autres ont commises et qui proviennent pour la plupart, soit des confusions de la prononciation vulgaire, soit de l'ambiguïté des formes de certaines lettres.

La deuxième partie est consacrée à l'orthographe des inscriptions. Le conflit entre l'orthographe étymologique et l'orthographe phonétique, celle-ci restée longtemps en faveur dans les textes épigraphiques, explique certaines particularités que l'on a regardées à tort comme des erreurs de lapicide, et donne plus d'un renseignement précieux sur l'ancienne prononciation. Les chapitres sur la prononciation, sur l'itacisme, sur l'emploi du ν à la fin de certaines terminaisons, nous ont paru particulièrement riches et intéressants. Dans la dernière question, l'auteur fait intervenir avec beaucoup d'à-propos la connaissance de la langue grecque moderne, où cet usage, qui a été constaté aussi dans les papyrus grecs du Louvre, s'est conservé jusqu'à nos jours. Nous arrivons à la troisième partie du mémoire, intitulé : *Morphologie*, et nous y trouvons la même richesse de renseignements et d'observations que dans les précédentes. Les chapitres sur la forme du duel, d'un usage fréquent dans les vieux textes épigraphiques, surtout dans ceux qui ont un caractère officiel, sur la construction du substantif comme complément, sur l'article, dont l'emploi est très délicat dans la langue attique, méritent particulièrement d'être signalés. Dans la quatrième partie, qui est la plus neuve, l'auteur s'occupe de la syntaxe. Cas, verbe, accord, temps, modes, remarques sur les prépositions et sur les adverbes, sur l'ordre des mots, sur l'ellipse, enfin sur le dialecte attique et sur la κοινή γλώσσαι, rien n'y est omis de ce qui peut montrer comment le matériel du langage est disposé dans les inscriptions. Parmi ces remarques, nous distinguerons surtout celles qui concernent les prépositions. M. Reinach a dressé de cette

classe de mots une liste alphabétique, et il en a déterminé avec soin tous les sens, dont plusieurs manquent dans les dictionnaires.

Ce mémoire, ainsi qu'il a été dit plus haut, n'est que l'esquisse d'un travail plus méthodique et plus complet, qui pourra être entrepris plus tard. Il faut le considérer comme un recueil de matériaux précieux qui serviront pour une grammaire de la langue attique d'après les inscriptions. Le long et pénible dépouillement entrepris par l'auteur a été conduit avec beaucoup d'intelligence et de suite. Il est animé par une abondance, parfois exubérante, d'idées, dont plusieurs sont neuves et originales, par un goût passionné pour l'érudition et pour la bibliographie savante. Ce sont des qualités que le temps doit mûrir encore, mais qui nous assurent dès maintenant que M. Reinach tiendra, à l'École d'Athènes, les promesses que faisaient concevoir ses succès universitaires et les premiers essais qu'il a publiés dès sa sortie de l'École normale.

Les mémoires que je viens de passer en revue ne suffisent pas, Messieurs, pour vous donner une idée juste et complète de l'activité scientifique de nos jeunes missionnaires en Grèce. Ils ne représentent que leur travail d'hiver, si je puis m'exprimer ainsi, celui qu'ils ont pu faire à Athènes, dans les collections de la ville et à la bibliothèque de l'École. Si ces travaux étaient seuls, on pourrait trouver que l'étude des monuments, des voyages d'exploration et les découvertes n'y tiennent pas une assez large place. Cela vient uniquement de la distribution nouvelle qui s'est faite dans le travail de l'École, depuis la fondation du *Bulletin de Correspondance hellénique*. Les recherches de ce

genre, qui étaient autrefois le principal sujet des mémoires envoyés à l'Académie, alimentent aujourd'hui le *Bulletin* et le maintiennent au rang distingué qu'il s'est fait, dès les premiers jours, parmi les recueils périodiques de l'Europe savante. Les inscriptions inédites, les monuments figurés nouvellement mis au jour ou signalés pour la première fois à l'attention des archéologues, y trouvent, dans de courts articles accompagnés de planches, une publication rapide, qui assure mieux à la France l'honneur des découvertes faites par l'École d'Athènes. En attendant que les fascicules en préparation nous apportent le contingent de l'année qui vient de s'écouler, je dois à l'Académie de lui en donner au moins un rapide aperçu. Vous pourrez juger par là que la saison des excursions lointaines, qui disperse les membres de l'École sur tous les points de l'ancien monde grec, n'a pas été moins bien employée que celle où leurs recherches se portent sur les livres et sur les monuments déjà publiés.

M. Beaudouin a exploré la Phocide et la Doride, où il a trouvé plusieurs inscriptions inédites; l'une d'elles est une convention entre deux villes, qui s'associent pour ne plus former qu'une seule cité. M. Reinach a parcouru les îles de la Thrace et quelques points de la côte, copiant les inscriptions, prenant les dessins des monuments figurés et en acquérant quelques-uns pour le musée du Louvre; parmi ces fragments, on remarque surtout une tête grecque d'adolescent, sculpture d'une rare élégance et intéressante par l'école d'art dont elle relève. MM. Hauvette-Besnault et Dubois ont fait une abondante récolte de monuments épigraphiques dans la Carie et dans les Sporades voisines.

La plus importante de ces acquisitions est une longue inscription de Thasos, datant du IV^e siècle. Elle contient un décret qui condamne à la confiscation et à l'exil les citoyens accusés d'avoir conspiré contre Mausole, le célèbre dynaste de Carie ; le décret est suivi de la vente des biens des condamnés. M. Reinach a été assez heureux pour obtenir du propriétaire la cession du marbre découvert par ses camarades ; le monument viendra au musée du Louvre se placer à côté des inscriptions relatives à Mausole.

Des fouilles ont été entreprises sur deux points différents, en Asie Mineure et en Grèce, sans parler ici de celles de Délos, objet d'une mission spéciale, qui a permis à M. Homolle de compléter les beaux résultats déjà obtenus par ce jeune savant, pendant son séjour à l'École d'Athènes.

M. Pottier, avec l'assistance de M. Reinach, dans la première partie de ses travaux, a exploré méthodiquement la nécropole d'*Ali-Agha*, sur la côte d'Éolie, emplacement qui répond à l'ancienne ville de *Myrina*. Ces fouilles, exécutées sur un espace étendu et très-heureusement conduites, ont donné des résultats importants pour l'archéologie et l'histoire de l'art. La description des sépultures et des objets trouvés dans les tombeaux, vases, miroirs, terres cuites, ustensiles divers, apportera des renseignements curieux sur les usages funéraires des anciens, notamment sur la fabrication et les types divers de ces figurines de l'Asie Mineure qui ont fait leur apparition dans les collections européennes, après celles de Tanagra. Lorsque ces monuments auront été étudiés et décrits par les membres de l'École d'Athènes, la Commission estime qu'il est de l'inté-

rêt de la science qu'ils viennent aussi au Louvre, où leur place est marquée dans les séries de la céramique grecque.

Il appartenait à l'administration de M. Foucart de faire reprendre à Delphes les fouilles dont lui-même avait eu, il y a vingt ans, la première initiative et qui avaient produit de si brillants résultats. C'est M. Haussoullier qui a été chargé de cette mission. Il a achevé de dégager le mur pélasgique qui soutient le temple d'Apollon Pythien et copié les inscriptions gravées sur les blocs dont il est formé. Nous devons savoir gré à la Grèce et à la Société archéologique d'Athènes d'avoir libéralement laissé à la disposition de notre Ecole le terrain de ces fouilles, acheté par le gouvernement grec. L'espace que l'on a pu acquérir n'est pas encore très développé ; mais telle est la richesse du sol de Delphes, que M. Haussoullier y a découvert, outre un grand nombre d'inscriptions, plusieurs bases de statues en place et les restes d'un monument décrit par Pausanias. C'est le portique que les Athéniens élevèrent au V^e siècle, en souvenir de leurs victoires navales et dans lequel ils consacrèrent à Apollon les dépouilles enlevées à l'ennemi. Cette découverte fait honneur à M. Haussoullier, qui a conduit avec autant d'intelligence que d'énergie des fouilles rendues difficiles par l'existence du village bâti sur les ruines mêmes du sanctuaire. Ces résultats prouvent que l'on peut retrouver à Delphes bon nombre des monuments signalés par les anciens et font désirer que la France puisse entreprendre des fouilles plus étendues, pour rendre à la lumière le temple même d'Apollon et les nombreux édifices que les Grecs de tous les pays avaient consacrés au dieu des oracles.

II. — ÉCOLE DE ROME.

L'École de Rome se place à côté de l'École d'Athènes comme une sœur plus jeune, qui accorde volontiers à son aînée le droit de préséance dû à l'ancienneté, mais qui prétend ne lui être inférieure ni par l'activité du travail ni par le mérite des œuvres. Sa physionomie est aussi un peu différente, tant à cause des éléments plus variés qui composent cette École que des ressources particulières au pays. Les études d'épigraphie et d'archéologie romaines, les recherches dans les archives et les bibliothèques, les travaux sur le moyen âge et la renaissance, dont la Grèce ne fournit que rarement l'occasion, forment ici la partie dominante des mémoires. Cette diversité dans la vocation ne fait d'ailleurs que rendre plus féconde en heureux résultats l'émulation fraternelle qui règne entre les deux Écoles.

M. Élie Berger avait obtenu de rester à Rome une quatrième année, pour y terminer un travail d'une grande importance, le dépouillement et la publication des registres du pape Innocent IV, conservés aux archives du Vatican. Ceux de nos confrères chargés successivement de vous présenter, les années précédentes, le rapport de la Commission, s'étaient vus forcés de garder à ce sujet une certaine réserve, pour laisser à l'auteur toute la primeur d'une entreprise scientifique qui n'était pas encore arrivée à son terme. Aujourd'hui que le premier fascicule de l'ouvrage de M. Berger est imprimé et que les autres doivent se

succéder très rapidement, nous pouvons proclamer hautement les mérites d'une publication qui fera grand honneur à l'érudition française. Elle formera trois volumes grand in-4°, qui inaugurent dignement une série nouvelle de mémoires, édités dans ce format par nos savantes écoles.

C'est grâce à un labeur infatigable que l'auteur a pu terminer en si peu d'années cette vaste collection de documents originaux. En effet, les registres d'Innocent IV ne contiennent pas moins de 8,600 pièces, dont 6,000 environ sont inédites; selon l'intérêt qu'elles présentent, M. Berger les reproduit, tantôt *in extenso*, tantôt par extraits, parfois il en donne seulement l'intitulé avec une courte analyse. Dans chaque volume figureront en outre des dissertations et des monographies, notamment le *Mémoire sur la diplomatie d'Innocent IV*, dont la première moitié a été soumise, l'année dernière, au jugement de l'Académie.

On comprend l'intérêt d'un recueil de ce genre pour l'histoire, la chronologie et la géographie du XIII^e siècle. Ce qu'il ajoute aux données du *Regesta pontificum*, de l'*Italia sacra*, du *Gallia christiana*, du *Monasticon anglicanum*, de l'*España sagrada*, est considérable. Il fournira un grand nombre de renseignements nouveaux sur l'histoire des Croisades et surtout sur la grande lutte entre l'empereur Frédéric II et la papauté. Pour l'histoire de France en particulier, il fera plus complètement connaître les rapports du pape avec saint Louis et ses frères, avec la reine Blanche et le conseil qui dirigea les affaires entre la mort de cette princesse et le retour du roi, et permettra aussi d'examiner dans quelle mesure étaient fondées, au temps du concile de Lyon, les doléances du clergé de

France. Celles de nos provinces qui, au XIII^e siècle, ne faisaient pas encore partie du royaume, comme l'Alsace, occupent une grande place dans ce travail.

Grâce au zèle consciencieux de M. Berger, à la disposition claire et méthodique qu'il a adoptée, à la mesure intelligente qu'il apporte dans le triage et dans l'analyse des documents par lui dépouillés, l'École de Rome aura produit une œuvre que l'un de nos savants confrères, un des maîtres de ces études, a jugé d'avance comme l'une des publications diplomatiques les plus considérables de notre époque.

Plusieurs membres de l'École de Rome n'y étant restés que deux ans, la troisième année n'est représentée par aucun mémoire. Pour la deuxième, nous avons reçu en revanche quatre envois de nature très variée.

Nous revenons à l'antiquité avec M. Georges Lafaye, qui a entrepris un grand travail sur l'*Histoire du culte des dieux d'Alexandrie, Sérapis, Isis, Harpocrate, dans le monde romain*. Déjà, l'an dernier, l'auteur nous avait soumis quelques pages détachées de cette étude. Deux chapitres développés nous donnent aujourd'hui une idée de l'étendue de ses recherches et de la manière dont il a conçu son œuvre, qui est encore loin d'être terminée. Le premier chapitre est plutôt une introduction, qui passe rapidement en revue la formation de la triade osirienne en Égypte, l'importation de ces croyances étrangères en Grèce, enfin la constitution définitive du culte grec des dieux égyptiens à Alexandrie, d'où il se répandit avec une autorité nouvelle et sous une forme désormais arrêtée, dans le monde hellénique et romain. Ce résumé, où les

considérations générales suppléent peut-être un peu trop à la rareté des faits, est écrit dans un style qui a de l'élégance et du mouvement et se lit avec plaisir. L'auteur aurait pu y ajouter quelques renseignements sur le culte d'Ammon qui précéda en Grèce celui d'Osiris et sur l'influence que les Grecs de la Cyrénaïque avaient exercée d'ancienne date sur l'introduction des cultes de l'Égypte.

Le chapitre suivant, qui traite des temples élevés aux divinités alexandrines dans le monde romain et particulièrement en Italie, est, au contraire, plein de faits et met directement en œuvre les connaissances spéciales que nos jeunes voyageurs doivent acquérir par l'étude des monuments et des ruines. On y trouve surtout une restitution bien faite du seul de ces sanctuaires qui se soit conservé jusqu'à nos jours : nous voulons parler du temple d'Isis connu de tous ceux qui ont visité Pompéi. A l'aide d'une série de documents habilement groupés, M. Lafaye le fait reparaître, non pas dépouillé et découronné, tel qu'il se montre aujourd'hui, mais avec ses dépendances, ses autels, ses idoles, ses ex-voto et sa décoration de peintures. Dans le plan il reconnaît seulement deux particularités qu'il croit pouvoir rapporter au culte étranger dont le lieu était le théâtre : l'existence d'une chambre souterraine ou *megaron* pour les consultations sacrées et d'une *schola* pour les réunions du collège des *Isiaci*. Le caractère grec de la construction, où l'élégance de l'art pompéien ne se plie que dans certains détails de peinture et de sculpture à rappeler de loin le symbolisme exotique des bords du Nil, est décrit et analysé avec un sentiment très juste de l'architecture antique.

Cependant ce temple de médiocre étendue, resserré au milieu des habitations d'une ville de province, ne peut donner qu'une idée incomplète des grands édifices qui furent construits à Rome, surtout après l'époque des Antonins, pour y célébrer le culte et les mystères des divinités égyptiennes. Il a fallu à M. Lafaye des recherches compliquées, une connaissance approfondie de la topographie romaine et de l'histoire des fouilles, pour fixer l'emplacement probable des six ou sept principaux sanctuaires d'Isis et de Sérapis que possédait la capitale de l'empire. Quant à leur disposition architecturale, l'inventaire minutieux des débris et des moindres monuments qui peuvent appartenir à chacun d'eux ne suffit pas pour la faire bien connaître. Même en y ajoutant quelques faits curieux, tirés des inscriptions et d'un chapitre d'Apulée, M. Lafaye n'arrive pas sur ce point à une conclusion précise. L'opinion d'après laquelle les architectes romains se seraient rapprochés beaucoup plus que les Alexandrins du plan des anciens sanctuaires de l'Égypte pharaonique reste pour lui une impression générale plutôt qu'une vérité démontrée.

Il faut le louer, non le blâmer, de sa réserve scientifique et lui tenir compte aussi de la conscience et du talent qui se montrent en maints endroits de son mémoire. Ces qualités permettent de prévoir quelle sera la valeur définitive d'un travail dont la Commission n'aura eu malheureusement sous les yeux que des chapitres séparés. Les études que l'auteur annonce sur les images, sur le culte, sur le sacerdoce, sont nécessaires pour compléter le tableau d'ensemble qu'il a entrepris de nous tracer. Le cha-

pitre sur les représentations figurées, s'il s'appuie sur un catalogue de monuments bien classés et judicieusement choisis, est un de ceux, croyons-nous, qui récompensera le mieux M. Lafaye de la persévérance qu'il aura déployée pour jeter de la lumière sur une phase assez obscure de l'histoire religieuse de l'antiquité.

En dehors de ce travail, M. Lafaye a séjourné quelque temps en Sicile. Il en a rapporté des notes intéressantes sur les terres cuites archaïques de cette contrée et sur une longue inscription inédite de Taormine qu'il se propose de publier : c'est une liste de stratèges qui embrasse une longue suite d'années, et forme, par conséquent, une partie importante des fastes de la cité ; seulement il faudra étudier de plus près le véritable sens du titre de *στρατηγοὶ διὰ πέντε ἐτέων* que portent ces magistrats.

M. René de la Blanchère avait commencé, dès la première année de son séjour en Italie, une exploration du bas pays des Volsques, de ce que l'on peut appeler les Terres Pontines. Le nom seul de ces marais fameux, qui deviennent redoutables pour la santé à l'époque même où ils cessent d'être impraticables, dit assez la résolution et le courage qu'il a fallu pour choisir un pareil champ d'études. L'année dernière, M. de la Blanchère, retardé dans ses travaux par l'état pluvieux de la saison et aussi par un cruel deuil de famille, nous avait déjà fait connaître cependant les premiers résultats qu'il avait obtenus. Sa description du cap Circeï et son étude sur le tracé de la Voie Appienne à travers les marais Pontins, avec les recherches historiques qui la complètent, ont obtenu les éloges de la Commission.

Le nouveau mémoire que nous avons reçu du même auteur a pour titre : *le Port de Terracine, histoire et archéologie*. Il est rédigé avec plus de soin encore et de méthode que le précédent. Le travail se divise naturellement en deux parties : une description de l'état actuel et un essai de restauration. Dans la première partie, les moindres traces de constructions antiques sont relevées avec une attention qui pourrait paraître minutieuse à celui qui ne saurait pas qu'en pareille matière tous les détails ont leur sens et leur valeur. On voit que le consciencieux voyageur s'y est repris à plusieurs fois pour étudier de nouveau tel vestige des anciens ouvrages et des constructions primitives qui lui avait échappé dans une première visite. Dans la seconde partie, il ne s'est pas montré moins prudent archéologue qu'il avait été minutieux observateur dans son relevé. Il n'a pas prétendu tout rétablir; il n'a pas suppléé par des conjectures, toujours faciles, à ce que ne lui donnaient pas les débris du monument.

Ce qui en reste suffit d'ailleurs à lui fournir les moyens de restaurer, dans ses traits les plus curieux, un ensemble des plus intéressants, une œuvre qui fait honneur aux ingénieurs romains. Ce n'est pas d'un port militaire qu'il s'agit, mais d'un port marchand, construit en une fois, sur un plan très bien ordonné, avec ses enrochements qui protègent le môle, ses quais, ses magasins, ses rampes et son chemin de ronde, ses anneaux en pierre, tout son outillage à la fois solide et simple. Nous ne possédions, je crois, de renseignements aussi certains et aussi bien liés entre eux sur aucun travail de ce genre et de cette époque, qui répond au siècle des Antonins.

Le mémoire est accompagné de quatorze planches d'un dessin un peu timide, mais exécutées avec un grand souci de l'exactitude; entre les mains d'un bon graveur, elles deviendraient très satisfaisantes. Une note complémentaire donne aussi le texte de plusieurs inscriptions inédites des environs de Terracine. Elles ont été très bien copiées et estampées en double; mais elles sont, par malheur, ou mal conservées ou d'un faible intérêt. Nous savons que récemment le même voyageur en a relevé d'autres plus importantes.

Ces recherches si heureusement conduites ont valu à M. de la Blanchère la faveur de prolonger son séjour en Italie : quand elles seront terminées, il en pourra sortir un ouvrage digne de figurer parmi les meilleurs mémoires des Écoles de Rome et d'Athènes.

M. Paul Durrieu s'occupe de l'histoire du moyen âge, et c'est à Naples qu'il a établi le centre de ses recherches. Son choix est enviable; mais ce qui l'a surtout attiré vers cette belle ville, intéressante à tant de titres, c'est qu'il y retrouvait la France et les traces des expéditions françaises dans l'Italie méridionale. Ses études de deuxième année ont porté sur deux sujets distincts, tous les deux se rattachant aux événements accomplis dans cette région à la fin du XIV^e siècle, et auxquels des Français ont été mêlés. A cet ordre d'idées appartiennent d'abord deux mémoires, déjà imprimés : *la Prise d'Arezzo* (1384) par *Enguerrand VII, sire de Coucy*, et *le Royaume d'Adria* (1393-1394). Dans ces mémoires on peut louer l'emploi judicieux que l'auteur a su faire des documents inédits trouvés par lui dans les archives de France et d'Italie.

Ce sont, en réalité, deux fragments détachés d'un travail d'ensemble sur les relations de la France avec l'Italie pendant le règne de Charles VI. L'un montre Enguerrand VII, de Coucy passant en Italie pour aider le duc Louis d'Anjou, prétendant français à la couronne de Naples. L'autre raconte les intrigues de Jean-Galéas Visconti, seigneur de Milan, qui aspire à se faire couronner roi d'Italie et qui demande pour le duc d'Orléans, son gendre, la création d'un royaume formé aux dépens des États de l'Église. L'intérêt principal de ces études est de montrer, à sa naissance, la pensée des expéditions et des conquêtes françaises au-delà des Alpes. L'Académie avait permis à l'auteur de prendre date auprès d'elle pour un sujet autour duquel d'autres érudits paraissaient s'empressez. C'est pour ne pas être devancé que M. Durrieu a publié dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* et dans la *Revue des questions historiques* les premiers résultats acquis par ses recherches.

L'autre travail de M. Durrieu nous fait connaître l'organisation de la chancellerie des princes angevins à Naples. Depuis longtemps, on savait qu'il existait dans les archives napolitaines une volumineuse collection de registres renfermant les actes de cette chancellerie du XIII^e au XV^e siècle. Mais on ne soupçonnait pas, au moins en France, avec quel désordre ces registres avaient été constitués, à une époque relativement moderne, avec les débris des registres primitifs. M. Paul Durrieu a pris les cinquante-un registres les plus anciens ; il les a étudiés feuillet par feuillet, pour déterminer les éléments dont chacun d'eux était formé. Il a ainsi dégagé de la masse confuse dans

laquelle ils étaient mêlés tous les débris qui subsistent des registres antérieurs à la mort de Charles I^{er}. En s'aidant des cotes anciennes, des titres courants, des caractères des écritures et du contenu des actes, il est arrivé à retrouver, presque toujours avec certitude, la place que ces innombrables fragments tenaient dans la série des registres originaux. Il est superflu de faire remarquer combien cette patiente et intelligente restitution était nécessaire pour tirer parti des milliers d'actes consignés sur ces fragments et dont beaucoup se rapportent directement et exclusivement à la France. C'est donc un véritable service rendu à l'étude de notre histoire nationale ; l'énonciation d'un pareil résultat est le meilleur éloge que nous puissions faire du travail de M. Durrieu, et c'est déjà une récompense de ses laborieux efforts.

M. Arthur Engel a montré aussi qu'il ne reculait pas devant une tâche difficile et compliquée, lorsqu'il a entrepris, comme travail de seconde année, son *Étude de la numismatique et de la sigillographie des établissements normands dans l'Italie méridionale et en Sicile, au XI^e siècle*. Le sujet est intéressant et, malgré les liens étroits qui le rattachent à notre histoire, insuffisamment connu du public français.

La première partie est consacrée à la description et à l'explication des sceaux et bulles dont les types, nombreux et variés, ont servi à authentifier les actes des princes et seigneurs, tels que les ducs de Pouille, les grands comtes et les rois de Sicile, les princes et les princesses de Capoue, les juges, catapans et princes de Bari, les évêques et archevêques pendant la domination normande. C'est la

partie la plus complète et la plus saillante du travail de M. Engel ; on y trouve une grande abondance de renseignements, des recherches étendues, une bonne disposition et un emploi judicieux des nombreux matériaux que l'auteur a eu le mérite de réunir.

La richesse de l'appareil scientifique distingue aussi la seconde partie, qui traite de la numismatique. L'auteur décrit d'abord en détail les médailles de chacun des princes normands, classés par familles et principautés, suivant l'ordre chronologique. Deux chapitres spéciaux étudient les ducats du roi Roger II et de son successeur Guillaume I^{er}. Vient ensuite un tableau des principales monnaies en cours dans le midi de l'Italie et en Sicile pendant la période normande. Cette étude s'appuie sur un grand nombre de diplômes de ces contrées, que M. Engel a compulsés dans les archives des couvents de Mont-Réal, de La Cava et du Mont-Cassin ; elle repose aussi sur la connaissance des principaux médailliers de l'Italie et des grandes collections de l'Europe. Comme la partie précédente, elle fait connaître bon nombre de pièces rares ou inédites, dont l'auteur a obtenu la communication à force de patientes recherches.

Malgré ces mérites, la seconde partie du mémoire de M. Engel est moins avancée que la première et doit être considérée surtout comme un bon travail préparatoire. Pour la compléter, l'auteur devra commencer par traduire avec soin les nombreux textes qu'il a rassemblés comme témoignages à l'appui de ses classifications. Il lui faudra aussi revoir de très près les interprétations des légendes grecques de basse époque et surtout des légendes arabes

empreintes sur les monnaies. C'est, en effet, une des grandes difficultés du sujet que la présence de ces écritures étrangères, dont l'irrégularité et les formes incomplètes sont de nature à embarrasser souvent même les savants spéciaux. M. Engel y trouvera un motif de redoubler de soin et d'exactitude dans la correction des planches, déjà gravées, qu'il a jointes à son travail. D'ailleurs, nous lui tenons bon compte de la bibliographie spéciale qu'il a rédigée sous forme de fiches et qui témoigne des utiles et sérieuses études auxquelles il a employé son séjour en Italie.

Nous commençons la revue des travaux de première année de l'École de Rome par les mémoires de M. Antoine Thomas, qui continue le grand travail d'analyse et de publication des anciens registres pontificaux, entrepris par l'École et si heureusement inauguré par M. Berger. Ce sont les actes de la chancellerie du pape Boniface VIII, dont il a commencé le dépouillement. Il a résumé les premiers résultats de ses recherches sous le titre de : *Notes sur Boniface VIII et le premier Registre de ses bulles*. Par des exemples bien choisis il nous fait entrevoir combien sera féconde en révélations nouvelles la publication des bulles et des lettres de cet illustre pontife. Les extraits qu'il nous donne permettent déjà d'introduire des additions et des rectifications importantes dans beaucoup d'articles du *Gallia christiana* et de l'*Histoire littéraire de la France*.

Un second mémoire de M. Thomas est consacré à six manuscrits de Bernard Gui, conservés au Vatican, et qui doivent s'ajouter aux cent trente manuscrits du même auteur que notre savant confrère, M. Léopold Delisle, a

décrits et classés dans le tome XXVII des *Notices et extraits des Manuscrits*. Plusieurs des manuscrits signalés par M. Thomas ont une réelle importance. L'un d'eux, le n° 705 du fonds de la Reine, est un exemplaire original. Un autre, le n° 697, du même fonds, nous fait envisager sous un jour tout à fait nouveau la question des traductions françaises des ouvrages de Bernard Gui. D'après les comparaisons faites par M. Thomas, les trois points suivants paraissent démontrés : 1° une première traduction des *Fleurs des Chroniques* avait été exécutée avant l'année 1368, date d'une copie que Charles V s'en fit faire et qui est aujourd'hui à la Bibliothèque de la Chambre des députés ; — 2° en 1369, Charles V fit traduire la *Chronique abrégée des papes* et plusieurs autres opuscules historiques, par le carme Jean Golein, dont le manuscrit original, présenté au roi, forme le n° 697 du fonds de la Reine au Vatican ; — 3° au XIII^e siècle, fut faite une seconde traduction des *Fleurs des Chroniques* et de plusieurs autres opuscules de Bernard Gui, traduction qui nous a été conservée par le manuscrit français CVII de Turin. Ce sont là des résultats d'un grand intérêt pour notre histoire littéraire et pour la critique des ouvrages de l'un des plus notables chroniqueurs du commencement du XIV^e siècle. M. Thomas a joint à son envoi les photographies de deux miniatures, l'une représentant le roi Jean, l'autre le carme Jean Golein offrant à Charles V sa traduction de Bernard Gui.

M. Albert Martin applique à l'examen des manuscrits grecs conservés dans les bibliothèques de l'Italie ses connaissances de paléographe et de philologue. Le but principal qu'il a poursuivi en se livrant à ce travail est de

préparer une étude d'ensemble sur les scoliastes d'Aristophane. Il voudrait, si cela est possible, les identifier tous, en notant les faits biographiques, les particularités de style, la richesse plus ou moins grande d'informations qui les distinguent les uns des autres. Pour arriver à ce résultat, il fallait commencer par collationner avec soin les commentaires dont ils ont enrichi le texte du grand poète comique.

Retardé dans son travail par une grave maladie, M. Martin a cependant mené à terme la collation complète, texte et scolies, du célèbre manuscrit d'Aristophane, conservé à Ravenne et connu sous le nom de *Codex Ravennas*. Cet examen, fait avec une attention minutieuse, lui a permis de redresser un assez grand nombre d'erreurs de lecture et d'attributions. Un autre manuscrit, conservé à la Marciana de Venise, quoique beaucoup moins précieux que celui de Ravenne, lui a été très utile encore, parce qu'il sert à combler les nombreuses lacunes que présentent les scolies du premier texte. Ces collations sont accompagnées d'une courte notice de l'auteur sur le but qu'il s'est proposé et sur la méthode qu'il a suivie. M. Martin convient tout le premier que sa collation n'apporte pas de changements notables au texte même d'Aristophane ; mais c'est déjà beaucoup qu'elle améliore sur un grand nombre de points le texte des scolies, si abondantes en renseignements utiles, non seulement pour l'intelligence du poète, mais encore pour la connaissance de l'antiquité grecque.

M. Martin ne s'en est pas tenu aux manuscrits d'Aristophane ; il a aussi profité de son séjour à Rome pour

commencer la collation du manuscrit d'Isocrate conservé au Vatican dans le fonds des dues d'Urbain (*Codex Urbinas*). Il ne nous a encore adressé que la première partie de ce travail, qu'il poursuit activement; en attendant qu'il l'achève, il nous soumet une discussion critique des principales leçons qu'il a adoptées. Là, non plus, le texte de l'auteur grec ne reçoit pas de modifications essentielles; mais telle est l'importance du manuscrit, que la nouvelle révision à laquelle il vient d'être soumis n'en reste pas moins un travail utile. M. Martin, même lorsqu'il n'a fait que confirmer les variantes déjà publiées, a rendu un véritable service à la science.

M. Georges Lacour-Gayet s'est attaché, dès son arrivée en Italie, à l'une des questions recommandées par l'Académie aux membres de l'École de Rome. Il se propose de faire l'histoire d'Antonin le Pieux avant et après son élévation à l'empire. Ce beau sujet, qui comprend des études d'archéologie et d'épigraphie très étendues, ne pouvait être traité en une seule année. M. Lacour a déjà réuni les matériaux de plusieurs chapitres sur la généalogie et l'iconographie antonines et sur les monuments élevés à cette époque; mais, loin d'ajourner les parties les plus ardues de sa tâche, il a voulu tout d'abord lui donner pour fondement solide une sérieuse révision de la chronologie. C'est l'objet du mémoire qu'il nous a soumis et qui a pour titre : *Étude sur les fastes consulaires du règne d'Antonin le Pieux*.

On sait les difficultés que présente ce genre de recherches, surtout à cause de la multiplicité des noms qui était alors en usage dans les grandes familles romaines et des

confusions fréquentes qui en résultent dans l'abréviation des dates consulaires. M. Lacour s'est efforcé d'imiter les excellents modèles qu'il trouvait dans les œuvres de Borghesi, dans celles de Marini, chez les auteurs du *Corpus Inscriptionum latinarum*, et dans les savants travaux de nos confrères MM. Léon Renier et Waddington. Parmi ses études préparatoires, nous devons mentionner le dépouillement qu'il a fait, à la bibliothèque du Vatican, du précieux manuscrit de Marini sur les inscriptions doliaires. Sous la direction de pareils guides, il n'est pas étonnant qu'il se soit pris d'un goût très vif pour l'érudition scrupuleuse et précise, et qu'il ait produit lui-même un mémoire composé avec une attention sévère et dans un esprit vraiment scientifique. Pour les vingt-trois années qu'il embrasse, il a pu établir la date certaine et l'identité historique de cent huit consuls : trente-quatre noms, qui appartiennent tous à des *consules suffecti*, restent seuls en dehors de son classement chronologique.

Il est difficile d'analyser un travail de vérification comme celui dont nous parlons. Contentons-nous de signaler un résultat général, qui est singulièrement honorable pour le jeune auteur. Son mémoire ayant été comparé aux *Fastes* inédits de Borghesi, non seulement les restitutions de M. Lacour se sont trouvées d'accord avec celles du grand épigraphiste, mais elles y ajoutent même plusieurs attributions nouvelles. Ce témoignage a une telle valeur que je n'aurais peut-être pas osé le produire, s'il ne s'appuyait sur l'autorité du maître qui est parmi nous à la tête des études de l'épigraphie latine. Si les autres mémoires que prépare M. Lacour, si les recueils d'inscriptions grecques

et latines qui doivent servir de justification à son œuvre, sont exécutés avec le même soin rigoureux, on peut prévoir que nous posséderons bientôt une excellente monographie de l'empereur Antonin.

Je ne puis quitter l'École de Rome sans lui accorder un témoignage personnel, semblable à celui qui lui a déjà été rendu publiquement, dans la séance solennelle de l'Académie, par notre président. Dans un récent voyage en Italie, il m'a été donné d'apprécier par moi-même le gracieux accueil qui attend les voyageurs français auprès du directeur de l'École et de ses jeunes collaborateurs. J'ai rencontré plusieurs de ces jeunes gens non-seulement à Rome, mais sur d'autres points du pays, au milieu même de leurs travaux, et je tiens à les remercier ici de l'empressement avec lequel ils m'ont secondé dans mes propres recherches. Si j'avais poussé mon voyage jusqu'en Grèce, j'y aurais trouvé certainement la même bienveillance et le spectacle de la même ardeur au travail. Ce concours que les deux Écoles et leurs savants directeurs prêtent aux études dont notre Académie est le centre, n'est pas la partie la moins méritoire de leur tâche; il s'ajoute aux services qu'elles rendent chaque jour à la cause de l'érudition française et à celle de l'enseignement.

